

## **ACCÈS GRATUIT AU DOSSIER DE CRÉDIT POUR LES DÉTENTEURS DE LA CARTE DE CRÉDIT REMISES POUR ÉTUDIANTS**

Deux fois par année, accès gratuit pendant 30 jours au dossier conservé au bureau de crédit TransUnion pour les détenteurs de la carte Remises pour étudiants.

Les critères d'admissibilité sont les suivants :

- être détenteur principal du compte Remises pour étudiants
- être âgé de 18 à 25 ans inclusivement